Une rivière aux richesses insoupçonnées !

La Dyle prend sa source en amont de la « Cense de Hagoulle » sur le territoire de Houtain-le-Val. Dans sa partie wallonne, la Dyle traverse les communes de Genappe, Court-Saint-Étienne, Ottignies-LLN, Wavre et enfin Grez-Doiceau. Elle poursuit ensuite son cours en Région flamande pour se jeter dans le Rupel, après un parcours de 86 km. Le Rupel, quant à lui, se jette dans l'Escaut quelques kilomètres plus loin.

La Dyle, peu après sa sourc

Les poissons de la Dyle

À Gastuche, on dénombre 8 espèces de poissons dont une majorité de **loches franches** et d'**épinoches** ainsi qu'un certain nombre de **goujons**, **perches** et **carpes**. Il semble que la plupart de ces poissons, en dehors de la loche franche et de l'épinoche, proviennent d'étangs situés en amont. Ce tronçon de la *Dyle* pourrait convenir à un rempoissonnnement de poissons comme le **gardon**, la **tanche**, la **perche**, le **brochet** et la **brème** mais sous certaines conditions, comme l'aménagement de zones de reproduction, la restauration de berges naturelles (habitat) et l'amélioration de la qualité des eaux de la *Dyle*.

La loche franche, espèce abondante (8-12 cm)

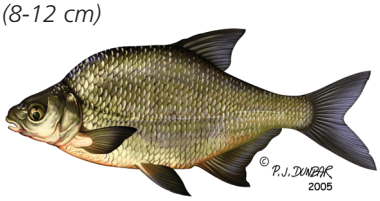

La brème, espèce potentielle (30-50 cm)

Illustrations de P. J. Dunbar, Service Technique de la Province de Liège

De nombreux espaces naturels ponctuent la vallée de la Dyle à Grez-Doiceau

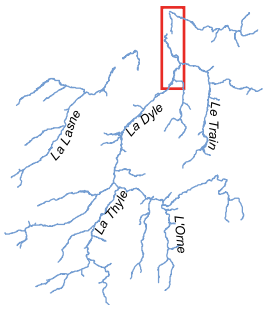

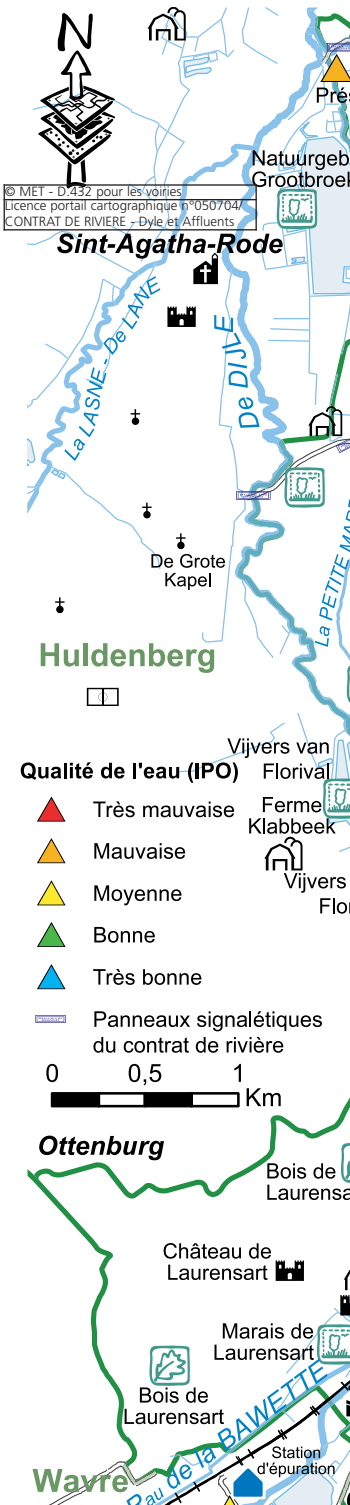

Un peu d'histoire : du Tî à la Dyle

Lorsque l'on compare l'inventaire actuel des noms avec les listes collectées dans le passé, on constate que les noms des cours d'eau connaissent de nombreux changements. Aux alentours du 10e siècle, on trouve la trace d'une première dénomination latine de la **Dyle** : *super fluvio Tier*. Un demi-siècle plus tard, nous retrouvons une autre dénomination latine : *Thila*. La première de ces dénominations est devenu un masculin *Tî*. Tandis que la deuxième a donné un féminin *Tile* dans le domaine wallon et *Dijle* dans le domaine flamand. Progressivement, la forme *Dyle*, empruntée au flamand, se répand en Wallonie et s'impose définitivement au 19e siècle. Le mot *Dyle* signifierait 'eau trouble' ou 'eau brune'. (d'après *Histoire(s) en Dyle*, Centre culturel du Brabant wallon, 2005)

Le saviez-vous ? : « *« Le Clou de jauche », fiché dans un des montants de la retenue des eaux, indiquait le niveau d'eau nécessaire au bon fonctionnement d'un moulin, sans inonder les riverains.* » (in *Histoire(s) en Dyle*, Centre culturel du Brabant wallon, 2005)

La Petite Marbaise à Pécrot

ce, à Houtain-le-Val (Genappe)

Des eaux de mauvaise qualité, en voie d'amélioration

Sur le territoire de Grez-Doiceau, la qualité des eaux de la **Dyle** est mauvaise. En amont sur le territoire de Wavre, la *Dyle* enregistre une qualité moyenne. Avant Grez-Doiceau, les égouts sont en effet déversés dans un collecteur installé le long de la *Dyle*. Ce collecteur rejoint la station d'épuration de Basse-Wavre où les eaux usées de Wavre, Ottignies-LLN, Court-Saint-Étienne et Mont-Saint-Guibert sont traitées avant rejet dans la *Dyle*. Il semble, néanmoins, que les rejets de la station d'épuration de Basse-Wavre ont un impact défavorable sur la qualité de l'eau de la *Dyle* en aval à Grez-Doiceau. À partir de Grez-Doiceau, le cours d'eau sert encore de réceptacle pour les eaux usées des villages de Gastuche et de Pécrot. La qualité des eaux s'améliore cependant à partir de Florival. La *Dyle* traverse en effet des prairies, des bois et des zones humides, ce qui lui permet de développer sa capacité naturelle à éliminer la pollution (auto-épuration). Enfin, la qualité de la *Dyle* à Grez-Doiceau, s'explique aussi par l'apport de ses deux principaux affluents. Le **Pisselet** a un impact négatif car il sert d'évacuateur pour les eaux usées de Dion-Valmont et Doiceau. Le **Train** a un impact plus positif, pourtant il charrie les eaux usées de Chaumont-Gistoux, Bonlez, Grez et Archennes. L'effort à fournir pour atteindre une meilleure qualité des eaux de la *Dyle* reste encore important. La pose d'un **collecteur d'eaux usées** dans les vallées du *Train* (Grez et Archennes), du *Pisselet* et du *Ry de Louvrange* (Dion-Valmont, Doiceau et Gastuche), de même que la construction d'une nouvelle **station d'épuration** à Florival, devraient améliorer encore la qualité des eaux de la *Dyle*.

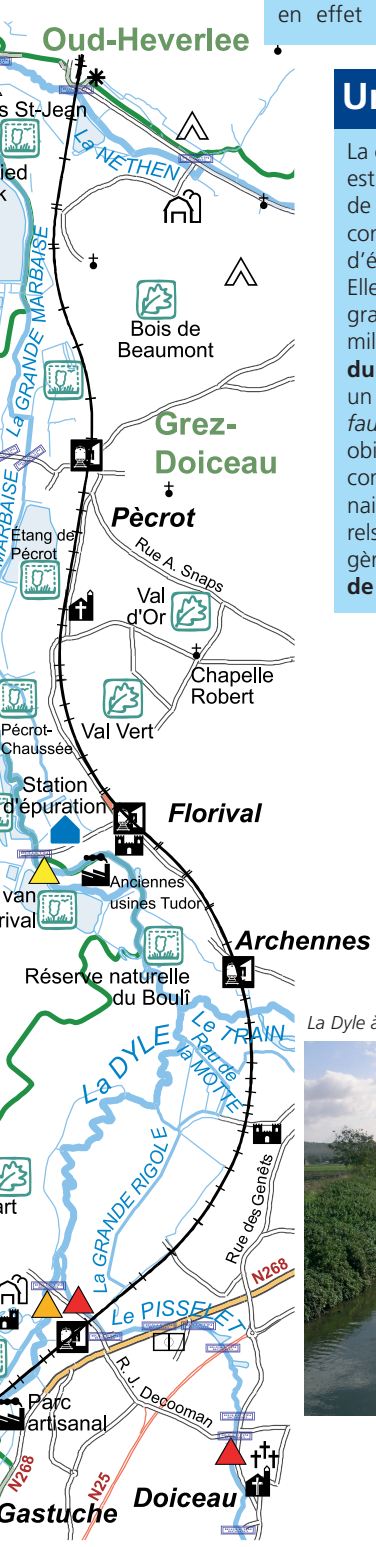

Un patrimoine naturel à sauvegarder

La commune de Grez-Doiceau possède un patrimoine naturel très riche. Ainsi, le parcours de la **Dyle** est jalonné par différents sites naturels dont le plus intéressant se situe en aval d'Archennes, au bord de la *Dyle* et de ses affluents (la **Petite** et la **Grande Marbaise**). Cette partie de la vallée de la *Dyle* comprend des *milieux humides et alluviaux* parsemés de marais, d'étangs et de plantations (peupleraies, saulaies, aulnaies et roselières). Elle est classée site naturel protégé à l'échelle européenne par le programme **Natura 2000**. Ce programme s'attache à préserver certains milieux naturels fragiles et les espèces qu'ils abritent. De même, le **Bois du Bouly**, classé **réserve naturelle domaniale**, constitue également un site naturel très riche. Cette réserve est composée de *prairies de fauche* et de *bois* (saule, aulnaie-frênaie alluviale, sureau noir, viorne obier et orme champêtre). Le site naturel des **Marais de Laurensart**, comprenant un étang occupé par une très vaste roselière et une frênaie-aulnaie, et le **Bois de Laurensart** sont également des sites naturels protégés par Natura 2000. L'association *Les amis du Parc de la Dyle* gère plusieurs réserves naturelles dans la vallée de la *Dyle* dont l'**étang de Pécrot**, la **friche de Pécrot-Chaussée** et les **Prés St-Jean**.

Chantier de gestion de la Mare Hoslet (Pécrot) par les Amis du Parc de la Dyle

L'état naturel de la Dyle est bien préservé

Sur l'entité de Grez-Doiceau, la Dyle a conservé son aspect naturel grâce à son parcours situé en majeure partie dans des prairies et des zones humides, hormis le tronçon en amont de Gastuche qui présente un état naturel relativement dégradé. La vallée de la Dyle, de Gastuche à St-Joris-Weert, est très peu urbanisée. Les berges naturelles de la Dyle sont très bien préservées en aval de Gastuche et ce, jusqu'en Flandre.

La Dyle à Gastuche (Laurensart)

Des feuillets d'information concernant les **rivières environnantes** *(Train, Nethen, Pisselet et Piétrebais)* sont également disponibles sur simple demande au **Contrat de rivière Dyle et affluents** (010 62 10 53).

L'ensemble de ces informations a été récolté à l'initiative du Contrat de rivière Dyle et affluents auprès de nombreux partenaires. Le Contrat de rivière les en remercie vivement.

DYLE CONTRAT RIVIERE

Protégeons notre rivière !

Améliorons notre gestion des déchets

Les dépôts d'**encombrants** (pneus, meubles, électroménagers, etc.), de **remblais** (terres ou déchets de constructions) à proximité des rivières altèrent la qualité naturelle des berges et contribuent à la disparition de nombreuses espèces de plantes et d'animaux. Les **tontes de pelouses**, déposées le long des berges, sont également néfastes. L'herbe répandue dans les cours d'eau réduit la teneur en oxygène, étouffe la végétation des berges et colmate les fonds. À cet égard, les **sacs plastiques** sont aussi de véritables fléaux pour nos rivières.

Quelques conseils pour nos déchets

- Préférons des sacs réutilisables ou paniers aux sacs en plastiques pour nos achats.
- Compostons nos déchets végétaux à domicile, à bonne distance des cours d'eau.
- Profitons des collectes sélectives.
- Déposons nos déchets (encombrants et déchets verts) au parc à conteneurs.

Respectons nos obligations en matière d'épuration des eaux usées

Aujourd'hui, trop nombreux sont les habitants qui évacuent encore leurs eaux usées dans un puits perdu, dans un fossé ou même, directement dans la rivière ! Le **Plan d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique** (PASH Dyle-Gette) fixe le type de régime d'assainissement (collectif, autonome ou transitoire) pour chaque habitation. Sauf cas particuliers, toute habitation située dans une rue égoutée doit être raccordée à l'égout. Quant aux maisons isolées, un système d'épuration individuelle doit y être installé. Des délais de mise en conformité sont fixés. Renseignez-vous auprès de votre commune.

Limitons l'usage des pesticides et autres produits toxiques

Les analyses montrent la présence, dans la Dyle et ses affluents, de résidus de **pesticides** aux effets néfastes pour la faune aquatique et les eaux souterraines. Les **fonds de peinture**, **vernis**, **solvants** et **huiles de vidange** sont également très dangereux. Tous ces produits toxiques se retrouvent dans les cours d'eau par écoulement ou suite à leur élimination dans les fossés, caniveaux ou toilettes. Cette pollution résulte en grande partie d'un usage inadéquat de ces produits.

Quelques conseils en matière de pesticides et produits toxiques

- Pensons aux alternatives : désherbage mécanique (ratissage, binage), désherbage thermique, recours aux surfaces semi-perméables pour les chemins et parkings (dolomie, dalles ajourées), tolérance vis-à-vis des plantes sauvages.
- En cas d'utilisation absolument indispensable, dosons correctement les produits.
- Évitons de pulvériser aux abords des bouches d'égouts, avaloirs. En outre, il est interdit de pulvériser à moins de 5 mètres du sommet des berges.
- Utilisons le parc à conteneurs pour l'élimination des produits toxiques (emballages et restes de produits).

Contacts utiles

Commune :

Grez-Doiceau (010 84 83 55)

Gestionnaire du cours d'eau :

Région wallonne (010 22 54 31)

Associations :

Les Amis du Parc de la Dyle asbl (010 86 29 76)
La Truite Grezienne (010 41 62 94)

Contrat de rivière Dyle et affluents

Centre Culturel du Brabant wallon
Rue Belotte, 3
1490 Court-Saint-Étienne

Tél : 010 62 10 53
Fax : 010 62 57 42
E-mail : contrat.riviere@ccbw.be

Le Contrat de rivière Dyle et affluents est soutenu par le Ministère de la Région wallonne, la Province du Brabant wallon et 14 communes du bassin versant de la Dyle.

Document réalisé par le Centre culturel du Brabant wallon (Cellule Contrat de rivière). Tirage : 1300 exemplaires. Rédaction : Mark Rossignol. Graphisme : Alain Sauvage. Mise en page et cartographie : Jean Cayron. Éditeur responsable : Olivier Van Hee, rue Belotte 3, 1490 Court-Saint-Étienne.

La Dyle

Une rivière qui coule à côté de chez vous...

La Dyle et ses affluents contribuent à la qualité et à la beauté de notre cadre de vie. Néanmoins, dans nos pratiques quotidiennes nous participons, sans le savoir, à la dégradation de nos cours d'eau. Par des gestes simples nous pouvons aussi nous impliquer activement dans la préservation de la qualité de nos rivières. Le Contrat de rivière Dyle et affluents mène régulièrement des actions d'information et de sensibilisation au respect de nos rivières. Nous sommes tous concernés !

Ce feuillet d'information vous présente les différentes particularités de la **Dyle** et de ses affluents. Il accompagne les panneaux signalétiques d'identification des cours d'eau présents dans tout le bassin de la *Dyle*. Vous avez certainement remarqué l'un ou l'autre de ces panneaux, placés par votre commune. Financés par le Contrat de rivière Dyle et affluents, ces panneaux nous rappellent la présence de nos rivières, trop souvent délaissées.

Qu'est-ce que le « Contrat de rivière Dyle et affluents » ?

Un contrat de rivière consiste à réunir l'ensemble des **acteurs** d'une même vallée en vue de définir un **programme** commun d'actions visant à préserver, restaurer et **valoriser les cours d'eau** et leurs abords. Les partenaires de cette démarche sont issus tant des pouvoirs publics que des mondes associatif et scientifique.

Les Contrats de rivière sont nés du constat de l'état de dégradation de nos cours d'eau et de la nécessité d'établir un dialogue concerté entre utilisateurs et riverains de nos rivières.

Le projet de **Contrat de rivière Dyle**, lancé au lendemain de la conférence internationale de Rio sur le développement durable, a été initié par 25 associations du Brabant wallon. Le 24 avril 1998, ce ne sont pas moins de **47 partenaires**, publics (dont 14 communes du bassin versant de la Dyle) et privés, qui ont ratifié le Contrat de rivière Dyle et affluents. Ce contrat aborde, au travers de son programme, 18 thèmes différents, déclinés en **76 actions**. Le Contrat de rivière agit également auprès des agriculteurs et entreprises de manière à rencontrer l'ensemble de ses objectifs.

La Dyle à Grez-Doiceau

Photo Les Amis du Parc de la Dyle

La vallØe de la Dyle Grez-Doi
c est aussi

La Grande Marbaise
La Petite Marbaise

Le territoire du Contrat de rivière Dyle couvre **16 communes** du Brabant wallon, traversées par la Dyle ou l'un de ses nombreux affluents, pour un bassin versant d'une superficie de **668 km²** (partie wallonne). Il concerne plus de **200 000 habitants**.